

# FICHE RETOUR RENTREE SCOLAIRE 2020

A NOUS RETOURNER pour le 03/07/2020

Enfant(s) : **NOM et Prénom**

1 - ..... 2-.....

3-..... 4-.....

**Nom du payeur (impératif) :** .....

Rappel : un seul payeur par famille ne peut être pris en compte.

## **FACTURATION Scolarité / Cantine / Garderie**

### ➤ **Paiement de la Scolarité**

- je souhaite payer en seule fois (chèque, espèces) attendre la facture de septembre
- je souhaite payer en 10 versements de septembre à juin

### ➤ **Modalités de règlement des factures**

- Prélèvement mensuel déjà en place
- Prélèvement mensuel à mettre en place → retourner le « mandat » signé + RIB/IBAN
- Paiement mensuel chèque ou espèces ou virement

**Attention : ne pas oublier d'informer le secrétariat des changements et de joindre l'autorisation de prélèvement + IBAN si nécessaire. (indispensable pour tout nouveau dossier)**

### **Confirmation du nombre de repas/semaine (pour ajuster notre prévisionnel)**

- 4 repas pour .....enfant(s)
- 3 repas pour .....enfant(s) Lundi Mardi Jeudi Vendredi
- 2 repas pour .....enfant(s) Lundi Mardi Jeudi Vendredi
- 1 repas pour .....enfant(s) Lundi Mardi Jeudi Vendredi
- nombre de repas non connu à ce jour (devra être précisé au secrétariat dès la rentrée)

## Adhésion A.P.E.L. 2020/2021

Pour valider votre choix, merci de cocher impérativement la case correspondante :

		Montant de la cotisation*	Mon choix (cochez)
<b>1</b>	<b>Je cotise à l'APEL Sainte Marie et à l'APEL académique/départementale/nationale*</b> parce que je souhaite bénéficier des services de l'APEL départementale/nationale (cf notice explicative) et je soutiens l'action de l'A.P.E.L., j'apprécie les aides qui me sont apportées	<b>25,45€</b>  Soit 6,70€ + 18,75€**	
<b>2</b>	<b>Je cotise uniquement à l'APEL Sainte Marie</b> je soutiens l'action de l'A.P.E.L., j'apprécie les aides qui me sont apportées	<b>6,70€</b>	
<b>3</b>	<b>Je ne cotise pas</b> Je ne me sens pas concerné(e) par les services de l'APEL et de l'APEL Sainte	-	

\*Une seule cotisation / an / famille.

\*\* A régler une fois seulement à l'école où est scolarisé votre plus jeune enfant.

➤ **ATTENTION : si adhésion, merci de cocher le mode de paiement suivant :**

- chèque (à l'ordre « Ecole Sainte Marie ») à déposer au secrétariat avant le 20 septembre
- prélèvement en 1 seule fois le 10 octobre (avec la facture de septembre)

## Adhésion O.G.E.C 2020-2021

➤ **Merci de valider votre choix en cochant la case qui vous correspond :**

Souhaite être « membre actif » : être convoqué à l'AG et disposer du droit de vote

OUI  NON

## Règlements de l'établissement

M. Mme..... atteste(nt) avoir pris connaissance des informations relatives à l'organisation de la rentrée, des conditions financières, des règlements de la cantine et de la garderie, du règlement intérieur de l'établissement et de la réglementation RGPD.

(en ligne sur le blog <http://www.ecolesaintemarielessorinieres.com> et affichés au secrétariat)

Le...../...../.....

signature(s)